

Logement social : Saint-Cloud hors la loi !



1,2
millions
d'euros
de pénalités
par an...

UN CONSTAT ACCABLANT !

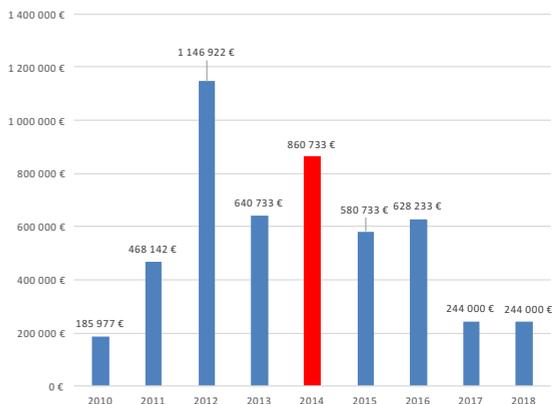
Entre 2014 (mandature en cours) et 2018, **les investissements de la ville dans le logement social ont chuté de 58% !**

Le Préfet des Hauts-de-Seine, en application de l'article L.309-9-1 du Code de la construction et de l'habitation, **a prononcé fin 2017 l'état de « carence » de la ville de Saint-Cloud.**

L'Etat vient ainsi sanctionner le Maire Eric Berdoati et sa majorité, pour avoir, de façon réitérée, violé leurs obligations légales en matière de construction de logements sociaux.

Entre 2001 et 2014, la ville est passé de 10% à 16,8% de logements sociaux. Depuis, plus rien ! Nous n'en sommes qu'à 17,2% (2 222 logements sociaux sur un total de 13 000). À ce rythme, jamais nous n'atteindrons les 20% exigés par la loi SRU (25% en 2025).

investissements de la ville dans le logement social



SAINT-CLOUD LOURDEMENT SANCTIONNÉE!

Outre l'opprobre jetée sur notre ville, les sanctions qui nous sont infligées sont sévères: pénalités financières et mise sous tutelle.

Concrètement:

- **Transfert au Préfet du droit de préemption du maire** et de la compétence pour délivrer **des autorisations d'occupation du sol**.
- Obligation pour les opérations immobilières de comporter un important **quota de logement sociaux**.
- **Les logements sociaux** attribués par la ville sont mainte-

nant, pour moitié, **attribués directement par la Préfecture**.
• **Pénalités financières considérables infligées à la ville: 1,2 millions d'euros par an!** Le prix à payer pour éviter, coûte que coûte, la mixité sociale?

Le Maire dénonce les sanctions qui lui sont imposées en prétextant que c'est à cause des habitants et des associations qui font des recours lors de chaque nouveau projet. Bref, «*ce n'est pas de ma faute*» (jamais de sa faute...). Un peu court comme argumentaire. C'est bien le maire

et personne d'autre qui a décidé de réduire de 58% les investissements de la Ville dans le logement social.

Pour le Maire, plutôt violer la loi et supporter des pénalités que de construire du logement social!

NON AUX GHETTOS, OUI À LA MIXITÉ!

Certains élus déplorent, à juste titre, le communautarisme, la ghettoïsation et la concentration des difficultés sociales dans des zones de non droit. Mais que font-ils concrètement pour lutter contre?

Saint-Cloud, comme d'autres villes qui font honte à la République et au «vivre ensemble» ont choisi leur voie: ériger des murs et lutter contre la mixité sociale.

Par ailleurs, sur les 2222 logements sociaux de Saint-Cloud, seuls 6% relèvent de la classification «PLAI» destinés aux catégories sociales les plus modestes. Les autres sont en PLUS (65%) ou en PLS (29%). Bref, on tolère quelques étudiants, personnes âgées et classes moyennes mais surtout pas de «pauvres»...

La construction de logements sociaux, la mixité sociale et le bien vivre ensemble font partie des combats que nous me-

nons inlassablement à Saint-Cloud. Nous le faisons pour des raisons morales évidentes mais également parce que nous avons tous à y gagner! Plus de mixité, c'est moins de transports, moins de pollution, des familles plus épanouies, des nounous, des policiers municipaux, des infirmières, des enseignants ou des animateurs périscolaires qui habitent là où ils travaillent et que l'on peut ainsi fidéliser dans la durée...

NOS PROPOSITIONS

Soyons clairs: **nous ne sommes pas partisans de construire des barres HLM en béton de 50 étages partout dans la ville.**

Loin de là... D'ailleurs, aujourd'hui, contrairement aux années 60, les logements sociaux construits sont d'une grande qualité architecturale et environnementale. On privilégie également les petites unités disséminées dans le tissu urbain. Garches compte 23% de

logements sociaux. La ville est-elle défigurée pour autant?

Il est également fondamental de proposer une large gamme de logements sociaux: PLAI, PLS, PLUS, PLI, accession sociale à la propriété... **Il faut proposer aux bénéficiaires des parcours locatifs** permettant par exemple à un jeune travailleur à faible revenu de commencer en PLAI pour

ensuite évoluer vers un PLAI de plus grande taille quand il fondera une famille puis vers un PLUS et enfin, s'il le souhaite, acheter son propre logement.

Encore faut-il pour cela disposer d'une offre suffisante. **À Saint-Cloud, il y a plus de 8000 dossiers de demandes pour seulement 70 attributions par an !**

Nous proposons :

- Un recensement de tout le patrimoine immobilier communal, départemental et étatique présent sur la Ville.
- Pour le patrimoine communal, étude systématique des possibilités de reconversion en logement social.
- Pour le patrimoine de l'Etat, la formalisation de conventions de reconversion en logements sociaux (François Hollande avait fait voter une loi permettant à l'État de céder gracieusement du foncier aux communes pour construire des logements sociaux dans les zones tendues).
- Obligation pour tout nouveau programme immobilier de comporter un minimum de 50% de logements sociaux dont 25% de PLAI.
- La mobilisation de toutes les subventions existantes (elles sont nombreuses) pour abonder la construction de logements sociaux.
- Un investissement minimum annuel de la Ville de 1 million d'euros (moins que les 1,2 millions de pénalités qui nous sont infligées).

Quand on veut, on peut !

Loi ELAN : attention danger !!!

La loi ELAN portée par le gouvernement Philippe / Macron et la majorité En Marche, dénoncée par toutes les associations, fait peser de très grands dangers sur le logement social. C'est une véritable entreprise de dérégulation de la politique publique du logement : suppression

de l'obligation d'accessibilité pour les handicapés, assouplissement des critères de la loi SRU, attrition du financement des organismes HLM, vente des logements sociaux existants à des spéculateurs immobiliers qui pourront les revendre à la découpe...



Le hub de toute la gauche progressiste à Saint-Cloud

Vous avez envie de vous investir localement, de faire des propositions, de recevoir nos infos ou, pourquoi pas, de figurer sur notre liste lors des prochaines élections municipales en 2020 ?

Envoyez-nous un mail et nous vous recontacterons. Quelques belles soirées en perspective. Et désolé mais il n'y a rien à gagner : pas de poste, pas de mandat exécutif, pas d'indemnités. Juste la satisfaction personnelle de contribuer au débat public et de défendre les causes qui vous tiennent à cœur. Être de gauche à Saint-Cloud, c'est pour la gloire !



Xavier BRUNSCHVIG

Président du Groupe Saint-Cloud Rive-Gauche
au Conseil Municipal

xavier@saintcloudrivegauche.fr



Catherine NADO

Conseillère municipale

catherine@saintcloudrivegauche.fr

et rendez-vous sur notre tout nouveau tout beau site web :
saintcloudrivegauche.fr

